



Vue aérienne du lotissement Bel Air, après sa construction en 1970.

Référence du document reproduit :

- -photographie, vers 1971
Collection particulière

IVR52_20114901334NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation